

FAIRE CONNAÎTRE
LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

DÉFINIR
LES ORIENTATIONS
DU SERVICE

GARANTIR
LA TRANSPARENCE
DU SERVICE



LE SERVICE
DE L'EAU
EN CHIFFRES

ÉDITION
2015

INNOVER, ENTRETENIR
ET MODERNISER
LE PATRIMOINE

PILOTER ET CONTRÔLER
LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

ASSURER L'ÉQUILIBRE
ÉCONOMIQUE DU SERVICE



SYNDICAT
DES EAUX
D'ILE DE
FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'IDENTITÉ ET LE RÔLE DU SEDIF

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) est un établissement public créé en 1923, responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes et intercommunalités franciliennes qui y adhèrent.

Dirigé par les élus de ces communes et intercommunalités, le SEDIF assure l'alimentation quotidienne de **4,4 millions** d'usagers, desservant en 2015, **149 communes** réparties sur **7 départements** d'Ile-de-France, hors Paris.

Il est le premier service public d'eau de France et l'un des tout premiers en Europe.

En tant qu'autorité organisatrice et maître d'ouvrage, propriétaire de toutes ses installations, le SEDIF décide en toute transparence des grandes orientations du service : il fixe le prix de l'eau potable, définit la politique de gestion de son patrimoine, des investissements, et le haut de niveau de qualité de service attendu pour l'utilisateur. Il réalise l'ensemble des travaux de renouvellement, dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de service et de la sécurité d'approvisionnement, pour un prix de l'eau maîtrisé et finançant l'ensemble des charges du service.

Par une convention de délégation de service public, le SEDIF a confié la gestion du service public de l'eau à un délégataire qui assure l'ensemble des missions d'exploitation et de maintenance, dans le cadre de règles définies par le SEDIF et sous son contrôle.



L'ÉDITO

DU PRÉSIDENT

LE PLUS GRAND SERVICE PUBLIC D'EAU EN FRANCE

Avec **750 000 m³** d'eau produits chaque jour, le SEDIF est le plus grand service public d'eau en France. **239** milliards de litres ont été fournis aux usagers en 2014 grâce à un réseau de canalisations de **8 400** kilomètres.

Le SEDIF et son délégataire gèrent un budget consolidé de **557 M€ H.T.** et développent des techniques de production et de distribution de très haute technologie à partir de 3 usines parmi les plus performantes du monde, situées sur les grands cours d'eau qui traversent la région parisienne (Seine, Marne, Oise).

En investissant chaque année entre **110 et 150 M€ H.T.** dans ses installations contrôlées en permanence, le Service public de l'eau garantit une eau sûre répondant aux besoins des abonnés.

La qualité sanitaire de l'eau du SEDIF est attestée par des centaines de milliers d'analyses réalisées tout au long du parcours de l'eau, jusqu'au robinet du consommateur.

Respectueux de l'environnement, le Service public de l'eau est certifié ISO 14001.

Soucieux d'offrir le meilleur service à ses usagers, le SEDIF dispose d'un service clientèle moderne et s'est doté d'outils comme l'Observatoire de la qualité du service public de l'eau, permettant d'évaluer en permanence leur satisfaction.

D'un format pratique, cette brochure fournit les chiffres essentiels permettant à chacun de prendre la mesure des moyens mis en œuvre par le SEDIF, qui livre pour **1,4760 € H.T.***, 24 heures sur 24, 365 jours par an, à domicile et sans déchet, une eau de qualité irréprochable.



ANDRÉ SANTINI
Président du SEDIF

*Ensemble
Avec*

* Au 1^{er} janvier 2015 pour 1 m³ soit 1 000 litres d'eau

LE BUREAU

AU 30 AVRIL 2015

> LE PRÉSIDENT

**André SANTINI**

Ancien Ministre
Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux (92)
Président du Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris

> LES 12 VICE-PRÉSIDENTS (dans leur ordre d'élection)

**Christian CAMBON**

Maire de Saint-Maurice (94)
Secrétaire du Sénat
Sénateur du Val-de-Marne
Premier Vice-président de la CC
de Charenton-le-Pont - Saint-Maurice

**Georges SIFFREDI**

Maire de Châtenay-Malabry (92)
Premier Vice-président du Conseil
départemental des Hauts-de-Seine
Président de la CA des
Hauts-de-Bievre

**Jacques MAHÉAS**

Maire de Neuilly-sur-Marne (93)

**Didier GUILLAUME**

Maire de Choisy-le-Roi (94)
Vice-président du Conseil départemental
du Val-de-Marne
Vice-président de la CA Seine-Amont

**Luc STREHAIANO**

Maire de Soisy-sous-Montmorency (95)
Vice-président délégué du Conseil
départemental du Val d'Oise
Président de la CA de la Vallée de
Montmorency

**Pierre-Édouard ÉON**

Maire de Méry-sur-Oise (95)
Conseiller départemental du Val d'Oise
Premier Vice-président de la
Communauté de communes de la Vallée
de l'Oise et des Impressionnistes

**Gilles POUX**

Maire de La Courmeuve (93)
Vice-président de la CA Plaine
Commune

**Christian LAGRANGE**

Vice-président de la CA Est Ensemble
Conseiller municipal délégué des
Lilas (93)

**Hervé MARSEILLE**

Maire de Meudon (92)
Vice-président du Sénat
Sénateur des Hauts-de-Seine
Président du SYCTOM
Vice-président de la CA Grand Paris
Seine Ouest

**Dominique BAILLY**

Maire de Vaujours (93)

**Richard DELL'AGNOLA**

Maire de Thiais (94)
Conseiller départemental
du Val-de-Marne

**Pierre-Étienne MAGE**

Premier adjoint au Maire
de Villemomble (93)

LES CHIFFRES CLÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

(VALEURS ARRONDIES)



DESSERVIR

149

communes desservies

14

communautés
d'agglomération

2

communautés
de communes

79

communes à titre
individuel

4,4 millions
d'usagers

570 000
abonnés

107

agents du SEDIF
appartenant à la fonction
publique territoriale ou
contractuels de droit public

1 417

personnes employées
par la SNC Veolia Eau
d'Ile-de-France, délégataire
du SEDIF



PRODUIRE

3

USINES PRINCIPALES
TRAITANT DES EAUX SUPERFICIELLES

Choisy-le-Roi (Seine)

600 000 m³/jour
capacité maximale

311 000 m³/jour
production moyenne journalière

1,85 million
d'habitants de la banlieue Sud desservis

Neuilly-sur-Marne (Marne)

600 000 m³/jour
capacité maximale

257 000 m³/jour
production moyenne journalière

1,65 million
d'habitants de la banlieue Est desservis

Méry-sur-Oise (Oise)

340 000 m³/jour
capacité maximale

157 000 m³/jour
production moyenne journalière

0,84 million
d'habitants de la banlieue Nord desservis

4

USINES TRAITANT
DES EAUX SOUTERRAINES

Arvigny

Calcaire de Champigny

Aulnay-sous-Bois

Albien et Yprésien

Neuilly-sur-Seine

Albien

Pantin

Albien

97 %

d'eau produite à partir de ressources superficielles

LES CHIFFRES CLÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

(VALEURS ARRONDIES)



DISTRIBUER

68

réservoirs

841 000 m³

de capacité de stockage

44

stations de pompage

8 400 km

de canalisations

570 000

branchements

750 000 m³

distribués par jour

238,9 Mm³

consommés en 2014



CONTRÔLER
LA QUALITÉ

4

stations d'alerte en amont

et

3

au niveau des prises d'eau des usines
traitant des eaux superficielles

350 000

analyses de la qualité
sanitaire de l'eau / an



FINANCER

557 M€

de budget consolidé SEDIF
+ délégataire

dont

116 M€

d'investissement

4,29 € T.T.C./m³

=

prix complet moyen (eau potable,
assainissement, taxes et redevances)
au 1^{er} janvier 2015

dont

1,48 € H.T./m³

=

part eau potable,
abonnement inclus,
soit 34,4 % du prix complet moyen



AIDER

1 centime d'euro

par m³ d'eau distribuée
d'aides à l'international

soit

2,4 M€/an

1 %

des recettes des ventes d'eau
consacré à la solidarité locale

soit plus de

2 M€/an



S'ÉVALUER POUR S'AMÉLIORER

(INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES)

Taux de conformité microbiologique	Taux de conformité physico-chimique	Indice d'avancement de protection de la ressource en eau
99,98 %	99,91 %	91,92 %

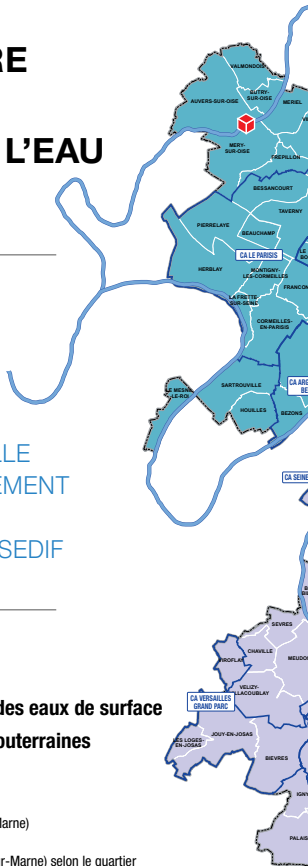
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	Rendement du réseau	Indice linéaire des volumes non comptés	Indice linéaire de pertes en réseau	Taux moyen de renouvellement du réseau
120 points/120	88,33 %	11,97 m ³ /km/j	10,50 m ³ /km/j	0,57 %

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (24 heures)	Taux de réclamations écrites
2,51 pour 1 000 abonnés	98,84 %	5,66 pour 1 000 abonnés

Durée d'extinction de la dette	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité
1,8 an	0,85 %	0,004 €/m ³ facturé


LE TERRITOIRE DU SEDIF ET L'ORIGINE DE L'EAU EN 2015


SITUATION HABITUELLE
DE L'APPROVISIONNEMENT
DES 149 COMMUNES
DESSERVIES PAR LE SEDIF
EN 2015




 **Usine principale traitant des eaux de surface**


 **Usine traitant des eaux souterraines**

 Eau de la Seine (usine de Choisy-le-Roi)

 Eau de l'Oise (usine de Méry-sur-Oise)

 Eau de la Marne (usine de Neuilly-sur-Marne)

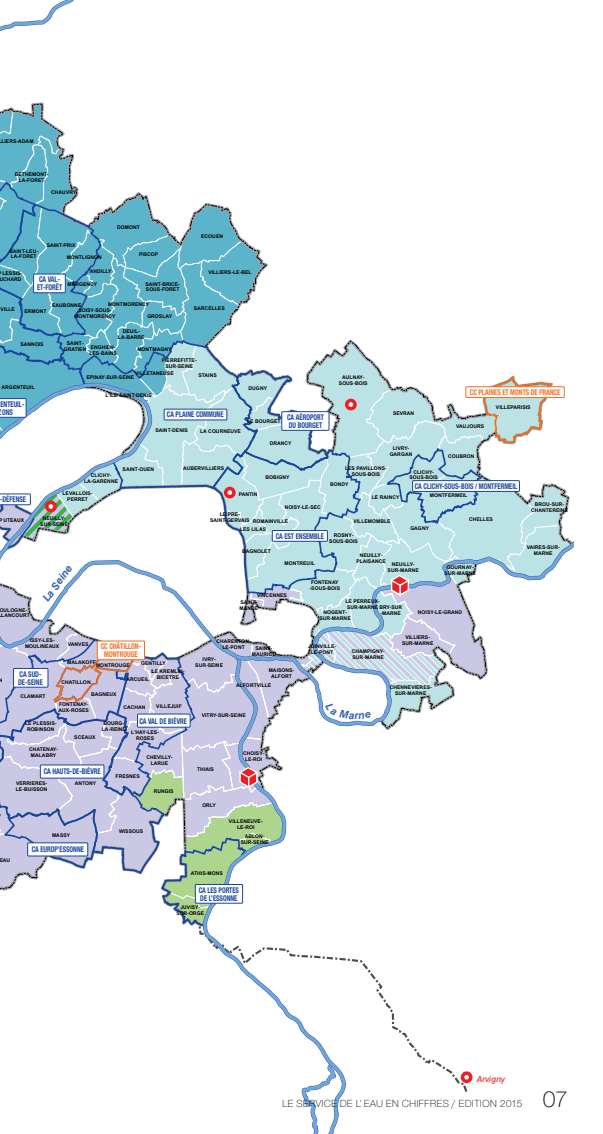
 Eau de la Seine ou de la Marne (usine de Choisy-le-Roi ou de Neuilly-sur-Marne) selon le quartier

 Eau de la nappe de l'Albien (usine de Neuilly-sur-Seine) mélangée avec de l'eau de la Seine (usine de Choisy-le-Roi)

 Eau de la nappe de Champigny (unité d'Arvigny)

 Communauté d'agglomération ayant retenu la compétence « eau potable »

 Communauté de communes ayant retenu la compétence « eau potable »



LE PRIX DE L'EAU

EN 2015

Dans la facture d'eau au 1^{er} janvier 2015, pour une consommation standard de 120 m³ par an :

- seul le prix de l'eau potable relève de la responsabilité du SEDIF ;

EAU POTABLE	1,4760 €	pour 1 000 litres d'eau abonnement trimestriel inclus et hors taxes et frais d'assainissement, identique dans les 149 communes membres du SEDIF et inchangé par rapport à 2014
--------------------	----------	---

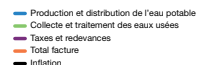
- les taxes et redevances sont perçues pour d'autres organismes.

TOTAL	4,2913 €	pour 1 000 litres d'eau, soit 0,0043 €/litre prix complet, taxes et frais d'assainissement inclus, en moyenne sur le territoire du SEDIF et variant de 2,1881 à 5,4420 € selon les communes
--------------	----------	--

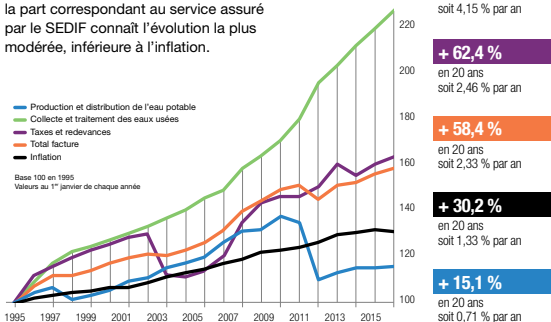
➔ www.sedif.com / L'eau chez moi / Le prix

ÉVOLUTION COMPARÉE DES COMPOSANTES DE LA FACTURE ET DE L'INFLATION SUR 20 ANS

Des 3 composantes de la facture d'eau, la part correspondant au service assuré par le SEDIF connaît l'évolution la plus modérée, inférieure à l'inflation.



Base 100 en 1995
Valeurs au 1^{er} janvier de chaque année

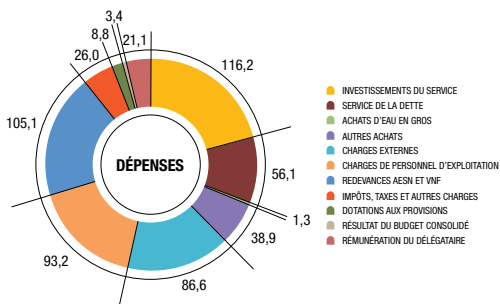
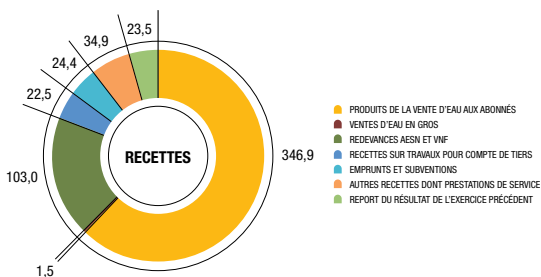


LE BUDGET CONSOLIDÉ 2014

DU SERVICE DE L'EAU

Recettes et dépenses consolidées
de l'exercice 2014

556,7 M€ H.T.



L'UTILISATION DU PRIX DE L'EAU

À QUOI SERT CHAQUE CENTIME DE LA PART EAU POTABLE ?

AU 1^{ER} JANVIER 2014

(35 % DU TOTAL DE LA FACTURE)

Le recours net à l'emprunt (solde entre les nouveaux emprunts et les remboursements de capital sur les emprunts contractés les années précédentes) représente un financement complémentaire de 2 centimes pour 1 000 litres d'eau

EMPRUNTS
0,02 €

RESSOURCES FINANCIÈRES

PRIX PAYÉ PAR LES USAGERS

1,48 € H.T.*
par m³ (1000 l d'eau)

PRODUCTION
0,37 €

Coût moyen de production du SEDIF y compris coûts de secours (usines secondaires et achats d'eau)

* Au 1^{er} janvier 2014 pour une consommation standard de 120 m³.

Méthode

La part revenant au service public de l'eau potable (35 %) est analysée sous 2 angles de vue pour comprendre comment les ressources financières du service :

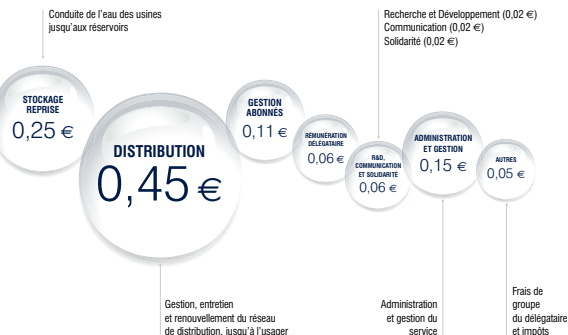
1. couvrent les charges réparties selon les différentes missions assurées par le service ;
2. financent les différents types de charges du service selon leur nature : dépenses d'exploitation courante, maintien et modernisation du patrimoine.

Ce travail n'est pas lisible directement à partir des comptes du service mais résulte d'une analyse complémentaire et complexe de répartition des différentes imputations comptables.

Répartition des charges selon les missions du service public de l'eau



DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE À LA DESSERTE DE L'USAGER



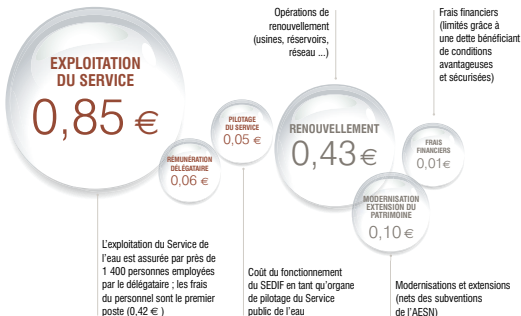
Répartition des charges selon leur nature



SERVICE AU QUOTIDIEN (EXPLOITATION)



MAINTIEN ET MODERNISATION DU PATRIMOINE (INVESTISSEMENT)



UNE QUALITÉ DE L'EAU IRRÉPROCHABLE

Pour assurer la sécurité sanitaire des consommateurs, l'eau doit respecter 2 conditions essentielles :

- ne pas contenir de micro-organismes (bactéries, virus ou parasites) susceptibles de provoquer des maladies,
- ne pas présenter de concentrations en substances indésirables (nitrates, pesticides, métaux lourds, ...) supérieures aux limites de qualité définies par le Code de la santé publique.



En outre, elle doit satisfaire à des critères de confort portant sur la couleur, la saveur ou l'odeur.

2 NIVEAUX DE CONTRÔLE :

le contrôle sanitaire réalisé sous l'autorité de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé,

130 000
analyses
en 2014

+

la surveillance sanitaire conduite par le délégataire sur la ressource, les filières de traitement et le réseau de distribution, comprenant une surveillance en continu de certains paramètres.

220 000
analyses
en 2014

Pour certains paramètres, le SEDIF s'impose des exigences de qualité plus strictes que la réglementation en vigueur.

→ www.sedif.com / L'eau chez moi / La qualité

UNE QUALITÉ DE SERVICE CONTRÔLÉE

LES CERTIFICATIONS

SEDIF

- ISO 9001 pour la passation, l'exécution et le paiement de tout achat public, renouvelée en 2015
- ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités sur tout son territoire, renouvelée en 2014 et maintenue en 2015

VEOLIA EAU D'ILE-DE-FRANCE

- ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 27001 pour son activité globale de délégataire du service public de l'eau
- ISO 22000, NF Service Centre de Relation Client, Qualicert, Label Diversité, ILO-OHS, Label ARCET Certification Publi-cert® pour des périmètres spécifiques de son activité

LES ENGAGEMENTS DE SERVICE

Pour mieux répondre aux attentes de tous, le Service public de l'eau s'engage à :

- fixer des délais courts et les respecter,
- fournir une information la plus complète et la plus claire possible,
- apporter des solutions en termes de solidarité et de respect de l'environnement.

➔ www.sedif.com / Publications abonnés / Engagements Clario

LA MESURE DE LA PERFORMANCE

Le contrat de DSP fixe 144 indicateurs de performance et de suivi, assortis d'un système d'intéressement/pénalité et couvrant tous les domaines de l'exploitation et du service : relation usagers, qualité et sécurité de l'eau, gestion des installations, entretien et travaux, système d'information, environnement et aspect social.

L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Commun au SEDIF et à son délégataire, ce dispositif d'enquêtes téléphoniques, géré par un organisme indépendant, évalue le ressenti des usagers et permet de cibler les points forts et les points d'amélioration du service.



En 2014 :

- plus de 4 000 usagers interrogés (particuliers abonnés et non abonnés, gestionnaires d'immeubles collectifs et d'établissements recevant du public, élus),
- progression de la satisfaction globale : entre 91 et 97 % selon les cibles.

➔ www.sedif.com / Nos publications / Observatoire

UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

L'INFORMATION DES ABONNÉS ET DES USAGERS

- La Lettre Clario publiée trimestriellement avec la facture des abonnés et les newsletters Clario trimestrielles
- Les kits du nouvel abonné, du consommateur et Eco-logis
- Des fiches thématiques sur des questions pratiques



Nouveautés 2014 :

Le site internet
www.sedif.com
nouvelle version

Une rubrique
cartographique
des travaux sur
le réseau de
canalisations

La plateforme
pédagogique
www.kezakeau.fr



DES ACTIONS ET DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Le jeu interactif « SOS Mission Eau »
- Le kit pédagogique « Du nuage au robinet », les expériences de la malle pédagogique et les animations « L'eau à l'école »
- Le film « Sarah Yaga, la sorcière de l'eau »

DES PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

- La revue Inf'eau sur toute l'actualité du SEDIF
- Les rapports annuels
- Des plaquettes thématiques



LA COMMUNICATION GRAND PUBLIC

- Des campagnes de communication par voie de presse et d'affichage
- Des visites professionnelles et scolaires des usines
- Les expositions communales autour du kit Expo, du Bar à Eau, du Chari'O et du stand modulable

LA SOLIDARITÉ LOCALE ET INTERNATIONALE

EAU SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, 1 % du produit des ventes d'eau revenant au délégataire est consacré à ce dispositif, qui vient en aide aux foyers en difficulté pour le paiement des factures d'eau ou des charges locatives s'y rapportant.

Initiée par le premier Vice-président du SEDIF, la loi Cambon, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012, permet aux services d'eau et d'assainissement d'allouer 0,5 % de leurs recettes au FSL.

En 2014,
2 642 foyers

bénéficiaires de l'Aide Eau Solidaire, aide dématérialisée attribuée par l'intermédiaire des CCAS

+ 3 149 foyers aidés par le biais du FSL.

Depuis 2011, près de
22 000 foyers aidés dans le cadre du dispositif.



En 29 ans,
plus de
200
opérations

réalisées grâce au concours du SEDIF, en partenariat avec des ONG,

25
millions d'euros
consacrés à des projets de développement des réseaux d'eau potable,

4,2
millions
de bénéficiaires.



SOLIDARITÉ EAU


Depuis 1986, le SEDIF met en œuvre ce programme afin de développer l'accès à l'eau potable dans les pays francophones les moins favorisés d'Afrique et d'Asie.



La loi Oudin-Santini du 9 février 2005 est venue conforter cette initiative en permettant aux collectivités et établissements publics de financer des actions de solidarité internationale jusqu'à 1 % de leur budget « eau ».

LISTE DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS MEMBRES DU SEDIF

AU 1^{ER} JANVIER 2015

	CA de l'Aéroport du Bourget (3 communes)
	CA Argenteuil-Bezons (2 communes)
	CC Châtillon/Montrouge (2 communes)
	CA Clichy-sous-Bois/Montfermeil (2 communes)
	CA Est Ensemble (9 communes)
	CA Europ'Essonne (adhésion partielle : 1 commune)
	CA des Hauts-de-Bievre (7 communes)
	CA Le Parisis (10 communes)
	CA Plaine Commune (9 communes)
	CC Plaines et Monts de France (adhésion partielle : 1 commune)
	CA Les Portes de l'Essonne (adhésion partielle : 2 communes)
	CA Seine-Défense (adhésion partielle : 1 commune)
	CA Sud de Seine (4 communes)
	CA de Val de Bièvre (7 communes)
	CA Val-et-Forêt (6 communes)
	CA Versailles Grand Parc (adhésion partielle : 4 communes)

	Ablon-sur-Seine
	Alfortville
	Andilly
	Antony
	Arcueil
	Argenteuil
	Athis-Mons
	Aubervilliers
	Aulnay-sous-Bois
	Auvers-sur-Oise
	Bagneux
	Bagnole
	Beauchamp
	Bessancourt
	Béthemont-la-Forêt
	Bezons
	Bièvres
	Bobigny
	Bondy
	Boulogne-Billancourt
	Bourg-la-Reine
	Brou-sur-Chantereine
	Bry-sur-Marne

	Butry-sur-Oise
	Cachan
	Champigny-sur-Marne
	Charenton-le-Pont
	Châtenay-Malabry
	Châtillon
	Chauvry
	Chaville
	Chelles
	Chennevières-sur-Marne
	Chevilly-Larue
	Choisy-le-Roi
	Clamart
	Clichy
	Clichy-sous-Bois
	Cormeilles-en-Parisis
	Coubron
	Deuil-la-Barre
	Domont
	Drancy
	Dugny
	Eaubonne
	Ecouen

	Enghien-les-Bains
	Epinay-sur-Seine
	Ermont
	Fontenay-aux-Roses
	Fontenay-sous-Bois
	Franconville
	Frépillon
	Fresnes
	Gagny
	Gentilly
	Gournay-sur-Marne
	Groslay
	Herblay
	Houilles
	Igny
	Issy-les-Moulineaux
	Ivry-sur-Seine
	Joinville-le-Pont
	Jouy-en-Josas
	Juvisy-sur-Orge
	L'Haÿ-les-Roses
	L'Île-Saint-Denis
	La Courneuve
	La Frette-sur-Seine
	Le Bourget
	Le Kremlin-Bicêtre
	Le Mesnil-le-Roi
	Le Perreux-sur-Marne
	Le Plessis-Bouchard
	Le Plessis-Robinson
	Le Pré-Saint-Gervais
	Le Raincy
	Les Lilas
	Les Loges-en-Josas
	Les Pavillons-sous-Bois
	Levallois-Perret
	Livry-Gargan
	Maisons-Alfort
	Malakoff
	Margency
	Massy
	Mériel
	Méry-sur-Oise
	Meudon
	Montfermeil
	Montigny-lès-Cormeilles
	Montignou
	Montmagny
	Montmorency
	Montreuil
	Montrouge
	Neuilly-Plaisance
	Neuilly-sur-Marne
	Neuilly-sur-Seine

	Nogent-sur-Marne
	Noisy-le-Grand
	Noisy-le-Sec
	Orly
	Palaiseau
	Pantin
	Pierrefitte-sur-Seine
	Pierrelaye
	Piscop
	Puteaux
	Romainville
	Rosny-sous-Bois
	Rungis
	Saint-Brice-sous-Forêt
	Saint-Denis
	Saint-Gratien
	Saint-Leu-la-Forêt
	Saint-Mandé
	Saint-Maurice
	Saint-Ouen
	Saint-Prix
	Sannois
	Sarcelles
	Sartrouville
	Sceaux
	Sevran
	Sèvres
	Soisy-sous-Montmorency
	Stains
	Taverny
	Thiais
	Valmondois
	Vaires-sur-Marne
	Vanves
	Vaujours
	Vélizy-Villacoublay
	Verrières-le-Buisson
	Villejuif
	Villemomble
	Villeneuve-le-Roi
	Villeparisis
	Villetaneuse
	Villiers-Adam
	Villiers-le-Bel
	Villiers-sur-Marne
	Vincennes
	Viroflay
	Vitry-sur-Seine
	Wissous

CONTACTS

SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE-FRANCE

14, rue Saint-Benoît 75006 Paris

Métro Saint-Germain-des-Prés (ligne 4) ou Mabillon (ligne 10)

Tél. 01 53 45 42 42 (du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00)

Fax : 01 53 45 42 79

E-mail : sedif@sedif.com

Site internet : www.sedif.com

Accès à l'extranet : code sécurisé délivré à chaque commune

VEOLIA EAU D'ILE-DE-FRANCE

Correspondance : 94417 Saint-Maurice Cedex

Contact collectivités : 01 43 97 51 31
(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00)

Centre Relation Client : 09 69 369 900 *
(du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 12h30)

Urgence fuite : 09 69 369 918 * (7j/7 et 24h/24)

Site d'accueil de Saint-Denis

Immeuble Le Spallis - 2 rue Michael Faraday

Métro Carrefour Pleyel, sortie n° 2

(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45 et le samedi de 9h00 à 11h45)

Site internet : www.sedif.com / espace abonnés

* numéro Cristal (appel non surtaxé)



ISSN 2267-845X

Réalisation : LINÉAL - 03 20 41 40 76 - Crédits photos : SEDIF - VEOLIA EAU D'ILE-DE-FRANCE - FOTOLIA - Impression : LES ATELIERS DEMAILLE



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



14, rue Saint-Benoît - 75006 Paris - Tél. : +33 (0)1 53 45 42 42

Fax : +33 (0)1 53 45 42 79 - Email : sedif@sedif.com - www.sedif.com